

## INTERPELLATION

**du député (suppl.) Aron Pfammatter, CVPO, concernant la "mort des paysans" – que fait le canton? (17.11.2010) 4.095**

La problématique n'a rien de nouveau. Depuis le passage au nouveau millénaire, plus de 10'000 exploitations agricoles ont disparu en Suisse. Une véritable "mort des paysans" a commencé. Chez nous, en Valais, un nombre disproportionné d'exploitations à titre accessoire disparaît.

La responsable de cette situation difficile pour l'agriculture est sans aucun doute la Berne fédérale. Mais dans notre vallée avec ses particularités climatiques régionales, le canton est aussi sollicité, notamment parce que Berne referme de plus en plus le robinet des finances pour nos paysans de montagne. D'après la loi cantonale sur l'agriculture, notre canton dispose de multiples possibilités pour apporter un soutien à nos paysans actifs sur le plan entrepreneurial et économique.

Nous devrions tous être au courant de l'importance capitale de l'agriculture pour notre canton (touristique), et cela ne devrait plus avoir à être mentionné spécifiquement. Au vu de ce qui précède, je demande au Conseil d'Etat:

- comment se présente précisément la situation, c'est-à-dire le recul des exploitations agricoles, dans le canton du Valais;
- quelles sont les possibilités à la disposition du canton du Valais pour soutenir ses paysans (exploitations principales et à titre accessoire) et quelles mesures ont déjà été prises ou devront être prises à l'avenir.

Sion, le 17 novembre 2010  
(09h05)

Aron Pfammatter, député (suppl.), CVPO